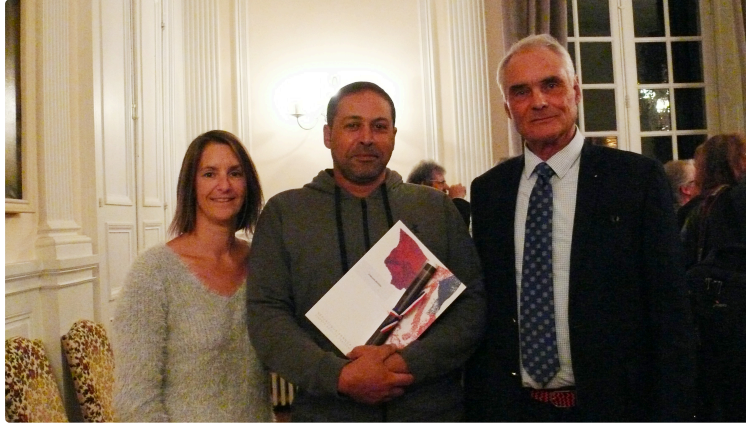


47 adultes et 15 mineurs ont choisi d'être Français



47 adultes et 15 mineurs ont choisi d'être Français

Photo: El Mostafa Merzak entouré de sa compagne, Marjorie Estève, et du maire de Seissan, François Rivière.

« C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous accueillons un nouveau citoyen Français qui s'est impliqué dans une démarche citoyenne exemplaire », déclarait le maire de Seissan, François Rivière, à l'issue de la cérémonie d'accueil et de remise de décrets de naturalisation. El Mostafa Merzak, d'origine marocaine, qui vit en France depuis plus de 45 ans dont 8 ans à Seissan est un homme comblé : « Je suis très fier d'être Français, je le voulais tout comme ma compagne et mes enfants ».

La cérémonie s'est déroulée, ce mardi 13 novembre, dans les salons de la préfecture où le secrétaire général, Guy Fitzer, a eu le plaisir d'accueillir 62 naturalisés dont 15 mineurs. Ils sont arrivés de 15 pays différents dont l'Azerbaïdjan (5), Maroc (8), Bulgarie (2), Comores (1), Italie (1), Algérie (2), Angleterre (26), Russie (1), Cameroun (2), Yougoslavie (2), Amérique (1), Haïti (3), Roumanie (1), Madagascar (3), Belgique (4).

« Bienvenue dans notre communauté nationale, la France. Devenir Français ce n'est pas une simple formalité mais un acte fondamental », souligna Guy Fitzer. Lequel rappela la devise de la République Française, « Liberté, Égalité, Fraternité », de souligner que tous les citoyens sont égaux devant la loi, l'homme et la femme ont dans tous les domaines les mêmes droits et de conclure en s'adressant aux naturalisés « votre devoir est de donner à la France autant qu'elle vous apporte ».

La cérémonie se conclura par le film «Devenir Français » et par l'hymne national, la Marseillaise.



Gérald et Jennifer Fitz félicités par Robert Frairet, maire de Caillavet.



La doyenne de la cérémonie, Annette Wilkinson



Le décret de naturalisation de John et Kay Brett a été remis par Guy Fitzer et Hervé Lefebvre, maire de Samatan.



La cérémonie s'est conclue par le chant de l'hymne national, la Marseillaise.



Autour de Guy Fitzer, les naturalisés sur les marches de l'escalier d'honneur de la préfecture.